

Marche à suivre : audit des grands consommateurs

	Acteur	Tâches
Phase de pré-diagnostic	Grand consommateur (GC)	1. Prise de connaissance du programme et des documents de référence (phase de pré-diagnostic) : a. Conditions générales et Conditions d'octroi b. Documents de référence
	GC + partenaire	2. Choix d'un partenaire d'audit pour le pré-diagnostic
	Direction de l'énergie (DIREN)	3. Demande de subvention pour un audit (pré-diagnostic) munie des documents requis (Exemple récapitulatif de la demande de pré-diagnostic)
	GC + partenaire	4. Etude du dossier (demande éventuelle de compléments) 5. Envoi de la décision d'octroi au requérant
	DIREN	6. Réalisation de l'audit (pré diagnostic) 7. Envoi du rapport à la DIREN (Excel et PDF) Envoi de la demande de versement de la subvention : Version sans code Version avec code (décisions depuis le 01.07.2016)
Phase de diagnostic	DIREN	8. Etude du rendu (demande éventuelle de compléments) 9. Paiement de la subvention
	Grand consommateur (GC)	10. Prise de connaissance du programme et des documents de référence (phase de diagnostic): a. Conditions générales et Conditions d'octroi b. Documents de référence
	GC + partenaire	11. Choix d'un partenaire d'audit pour le diagnostic
	Direction de l'énergie (DIREN)	12. Demande de subvention pour un audit (diagnostic) munie des documents requis (Exemple récapitulatif de la demande de diagnostic)
	GC + partenaire	13. Etude du dossier (demande éventuelle de compléments) 14. Envoi de la décision d'octroi au requérant
Phase de diagnostic	DIREN	15. Réalisation de l'audit (diagnostic) 16. Envoi du rapport à la DIREN (Excel et PDF) Envoi de la demande de versement de la subvention : Version sans code Version avec code (décisions depuis le 01.07.2016)
	DIREN	17. Etude du rendu (demande éventuelle de compléments) 18. Paiement de la subvention

